



SÉCURITÉ

Premier emploi

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail

jeunesautravail.com

CNESST

Vous travaillez auprès d'élèves du secondaire, de la formation professionnelle ou du collégial ?

Soumettez un projet pour le programme Sécurité Premier emploi!
Vous pourriez recevoir une aide financière de 300 \$.

**PRÉPAREZ VOS PROJETS DÈS MAINTENANT !
LES INSCRIPTIONS SE TIENDRONT DU 14 SEPTEMBRE
AU 16 OCTOBRE 2020!**

Sécurité Premier emploi permet **d'informer les jeunes de leurs droits et de leurs responsabilités dès leurs premières expériences de travail.**

Les projets peuvent porter sur un ou plusieurs types de risques ou être inscrits sous le thème « Mon premier emploi » et viser la sensibilisation aux normes du travail, à l'équité salariale ou à la santé et la sécurité du travail.

COMMENT PARTICIPER ?

Visitez le site jeunesautravail.com, section **Enseignants**, pour :

- connaître les critères d'admissibilité des projets;
- être inspiré par nos exemples de projets;
- remplir le formulaire d'inscription en ligne pour chaque projet.

Les projets seront évalués après la date limite d'inscription. L'aide financière sera allouée aux meilleurs projets inscrits en fonction de l'enveloppe réservée. Un établissement scolaire peut présenter un maximum de cinq projets.